

**CE PROCÈS-VERBAL EST PUBLIÉ SOUS TOUTE RÉSERVE DE SON
ADOPTION PRÉVUE EN PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Le 12 août 2024

Province de Québec
Municipalité de St-Côme-Linière
Comté de Beauce-Sud

Procès-verbal d'une assemblée ordinaire du Conseil de la Municipalité de St-Côme-Linière, tenue au lieu ordinaire des sessions, lundi, le 12 août 2024, à 19 h.

Sont présents :

Le maire, M. Gabriel Giguère, et les conseillers et la conseillère suivants :
M. Simon Breton, Mme Bianca Perreault, M. Yvan Bélanger, M. Steven Lebel et M. Alain Dumas ;

M. Jean-Denis Paquet, conseiller, est absent.

Mme Chantal Poulin, directrice générale/greffière-trésorière, est présente.

Après la vérification du quorum, la séance est officiellement ouverte sous la présidence du maire, M. Gabriel Giguère.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

24-08-156 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Simon Breton et résolu unanimement que l'on adopte l'ordre du jour tel que présenté avec ses ajouts :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption procès-verbaux
 - 8 juillet 2024
5. Comptes à accepter
 - Juillet 2024
6. Adoption de règlement – Règlement no 407-2024 modifiant le règlement 341-2020 concernant les animaux
7. Offre de services – Excavation Paul Jacques Inc. – Démolition bâtiment lot 5 174 102
8. Offre de services – WSP – Plan et devis 8^e Avenue
9. Offre de services – Gouttière CRS – Caserne
10. Entente municipalité St-Zacharie – Borne sèche
11. Acquisition lots 6 634 836 et 6 634 837 – 23^e Rue
12. Signataires – Acquisition lots 6 634 836 et 6 634 837 – 23^e Rue
13. Vente de terrain parc industriel – Lot 6 574 778 – Renonciation droit de préemption
14. Autorisation permis lotissement – Lots projetés 6 639 689, 6 639 690, 6 639 691 et 6 639 692
15. Demande de commandite – St-Côme Open
16. Caisse Desjardins du Sud de la Beauce – Entente hébergement
17. Rapports des comités
18. Période de questions
19. Levée de l'assemblée

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

- 24-08-157 Il est proposé par M. Steven Lebel, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que l'on adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2024 tel que présenté.

COMPTES À ACCEPTER

- 24-08-158 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Steven Lebel et résolu unanimement que les déboursés présentés pour le mois de juillet 2024 soient acceptés selon les chèques M2400390 à M2400394, C2400390 à C2400449 et L2400163 à L2400190 pour un déboursé total de 338 930.64 \$ incluant les salaires.

Je soussignée, Chantal Poulin, directrice générale/greffière-trésorière, confirme par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses ci-après projetées par le conseil de la susdite Municipalité de St-Côme-Linière.

Chantal Poulin, Directrice générale/Greffière-trésorière

ADOPTION DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT NO 407-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 341-2020 CONCERNANT LES ANIMAUX

- 24-08-159 Attendu que le conseil juge qu'il y a lieu de modifier l'article 6 du règlement no 341-2020 concernant les animaux ;

Il est proposé par M. Yvan Bélanger, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que l'on adopte le règlement no 407-2024 modifiant le règlement no 341-2020 concernant les animaux.

OFFRE DE SERVICES – EXCAVATION PAUL JACQUES INC. – DÉMOLITION BÂTIMENT LOT 5 174 102

- 24-08-160 Il est proposé par Mme Bianca Perreault, secondé par M. Yvan Bélanger et résolu unanimement que l'on accepte l'offre de services d'Excavation Paul Jacques Inc., pour la démolition et le ramassage des débris d'un bâtiment situé sur le lot 5 174 102, au montant estimé de 16 571.84\$ taxes incluses. Le montant est sujet à des ajustements selon l'état du bâtiment lors des travaux.

OFFRE DE SERVICES – WSP – PLAN ET DEVIS 8^E AVENUE

- 24-08-161 Il est proposé par M. Steven Lebel, secondé par M. Simon Breton et résolu unanimement d'accepter l'offre de services présentée par WSP, datée du 18 juillet 2024, au montant de 26 800 \$ plus taxes, pour la préparation des plans et devis des travaux d'infrastructures à réaliser sur la 8^e Avenue.

OFFRE DE SERVICES – GOUTTIÈRE CRS – CASERNE

- 24-08-162 Il est proposé par Mme Bianca Perreault, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement d'accepter l'offre de services présentée par Gouttière CRS, datée du 9 juillet 2024 et au montant de 1 314 \$ plus taxes, pour le remplacement de la gouttière sur le côté droit de la caserne.

ENTENTE MUNICIPALITÉ DE ST-ZACHARIE – BORNE SÈCHE

- 24-08-163 ATTENDU que la municipalité de St-Zacharie procédera à l'installation d'une borne sèche dans le rang 3 et que 40% de la couverture de celle-ci sera sur le territoire de St-Côme-Linière;

ATTENDU que la municipalité de St-Zacharie nous offre une accessibilité à cette borne sèche en échange d'un remboursement des coûts d'installation et d'entretien.

Il est proposé par Mme Bianca Perreault, secondé par M. Yvan Bélanger et résolu unanimement

QUE la municipalité de St-Côme-Linière accepte de rembourser 40% des coûts d'installation d'une borne sèche à la municipalité de St-Zacharie;

QUE la municipalité de St-Côme-Linière soit responsable de faire l'entretien annuel une année sur deux;

QUE la municipalité de St-Côme-Linière rembourse 40 % des coûts de réparation et/ou entretien autre que l'entretien annuel à la municipalité de St-Zacharie.

ACQUISITION LOTS 6 634 836 ET 6 634 837 – 23^E RUE

- 24-08-164 Il est proposé par M. Simon Breton, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que la municipalité acquière à titre gratuit les lots 6 634 836 et 6 634 837, appartenant à M. Paul Jacques, et que la municipalité paie les frais de notaire.

SIGNATAIRES – ACQUISITION LOTS 6 634 836 ET 6 634 837 – 23^E RUE

- 24-08-165 Il est proposé par M. Yvan Bélanger, secondé par M. Steven Lebel et résolu unanimement que M. Gabriel Giguère, maire, et Mme Chantal Poulin, directrice générale, soient les personnes autorisées à agir au nom de la municipalité de St-Côme-Linière et à signer tous les documents relatifs ou accessoires à l'acquisition à titre gratuit des lots 6 634 836 et 6 634 837 appartenant à M. Paul Jacques.

VENTE DE TERRAIN PARC INDUSTRIEL – LOT 6 574 778 – RENONCIATION DROIT DE PRÉEMPTION

24-08-166 ATTENDU que la clause spéciale dans l'acte de vente intervenue entre la Municipalité de St-Côme-Linière et Entrepôts SJC Inc., portant le numéro 28 272 343, prévoit que le vendeur (la municipalité) peut accepter un nouvel acheteur qui devra toutefois s'engager aux mêmes clauses et conditions;

ATTENDU que la municipalité souhaite renoncer à son droit de préemption pour l'acte de vente numéro 28 272 343 pour le présent acquéreur seulement, se réservant expressément la même préférence d'achat pour l'avenir;

Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Steven Lebel et résolu unanimement

QUE l'on accepte la vente à intervenir entre Entrepôts SJC Inc. et PAQ Mécanique Inc, pour le lot 6 574 778, selon les clauses et conditions convenues;

QUE la municipalité renonce à son droit de préemption pour le présent acquéreur seulement, se réservant expressément la même préférence d'achat pour l'avenir;

AUTORISATION PERMIS LOTISSEMENT – LOTS PROJETÉS 6 639 689, 6 639 690, 6 639 691 ET 6 639 692

24-08-167 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Yvan Bélanger et résolu unanimement que l'on autorise l'inspecteur municipal à délivrer un permis de lotissement pour les lots projetés 6 639 689, 6 639 690, 6 639 691 et 6 639 692 sans que ne soit exigée une étude démontrant que les sols présentent les conditions nécessaires à l'implantation d'équipements de traitement des eaux usées tel que le mentionne l'article 5.1 du règlement de zonage 148-06. Cette étude sera par contre exigée pour l'obtention d'un permis d'installation septique, et ce, pour chacun des lots lotis. Aucune cession de terrain pour fins de parc ou de terrain de jeux ou somme équivalente à 10% de la valeur inscrite au rôle pour ces terrains ne sera non plus exigée tel que le mentionne l'article 5.4.1 du même règlement de zonage, et ce, vue la localisation de ces terrains en zone rurale.

DEMANDE DE COMMANDITE – ST-CÔME OPEN

24-08-168 Il est proposé par M. Steven Lebel, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que l'on accorde une aide financière de 100.00 \$ pour la 10^e édition du tournoi de golf St-Côme Open, dont les profits sont retournés dans la communauté.

CAISSE DESJARDINS DU SUD DE LA BEAUCE – ENTENTE HÉBERGEMENT

- 24-08-169 Il est proposé par Mme Bianca Perreault, secondé par M. Simon Breton et résolu unanimement que l'on accepte de signer une entente d'aide avec la caisse Desjardins du Sud de la Beauce, pour le centre de services de St-Côme-Linière. Cette entente consiste à accueillir temporairement les employés de la caisse, en cas de sinistre, dans la salle Optimiste de l'aréna. Cette entente sera renouvelée annuellement à moins d'avis contraire de l'une des deux parties.

RAPPORTS DES COMITÉS

PÉRIODE DE QUESTIONS

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

- 24-08-170 La période de questions étant terminée, il est proposé par M. Simon Breton, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement de lever l'assemblée à 19 h 16.

La prochaine séance régulière sera à 19 h, lundi, le 9 septembre 2024, à la salle Optimiste.

RÉSOLUTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 AOÛT 2024

Je, Gabriel Giguère, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 [2] du Code municipal et je renonce à mon droit de veto.

Gabriel Giguère
Maire

Chantal Poulin
Directrice générale/Greffière-trésorière